

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-080

Date de la convocation : 10/10/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 16

Membres votants : 17

Le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLOT, Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Pierre POTRON, Jean-Pol RICHELET, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

Représenté : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF TOITURES/FACADES

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2021/11 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, D'ATTRIBUER la subvention suivante pour la rénovation de toitures/façades et DE CHARGER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
M. Jean DE POUILLY Président	08240 VERPEL	PO	Toiture	17 248€	10 000 €	1 500 €
Montant subvention Toiture	Nombre de dossiers	1		17 248 €	10 000 €	1500 €
	TOTAL	1		17 248 €	10 000 €	1 500 €

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN

Le Président,

Benoît SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 30/10/2024 et de sa publication ou notification le 30/10/2024